



procedure de naturalisation par decret

Par **maty2010**, le **04/03/2011** à **12:41**

Bonjour,

Est que on peu vous refuser la nationalite a cause d'une dette locative que vous payer par echéancier car reze viens de me demander mes trois dernières quittances de loyer et j'ai peur qu'a cause de ma dette je sois refusé? jeuis rentré en france en 2002 j'ai obtenu mon titre de sejour en 2004 et depuis j'ai travaillé jusqu'a mon licenciement je suis inscrite au assedic et en septembre je rentre a l'ecole d'aide soignante car j'ai été admise au concours d'entrée alors je voudrais que eclairez ma lanterne car j'ai 4 enfants deux qui sont nés sur le territoire et les plus grands qui sont arrivés par regroupement famillial.

Par **mimi493**, le **04/03/2011** à **13:20**

Vous avez quoi comme revenus ? Le plus gros problème vous concernant sera les revenus stables et suffisants.